

Communiqué de presse

Lancement de la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature

Montricher, 9 novembre 2007 – La Fondation Jan Michalski, créée à l'initiative de Vera Michalski en mémoire de son mari Jan, a pour but de maintenir vivante l'action de Jan Michalski en faveur de la création littéraire. La mission de la Fondation est d'encourager la promotion de l'écrit grâce à trois activités : la création et l'attribution d'un Prix littéraire, l'attribution de Bourses et la Maison de l'Écriture pour accueillir de jeunes écrivains de tous horizons, sans exclusive de langue et de genre.

Le Prix Jan Michalski de littérature est ouvert à tous et à tous les styles d'écriture (romans, récits, nouvelles, théâtre, biographies et autobiographie, livres d'art, calligraphie). Il récompense chaque année une œuvre littéraire. Le jury sera composé de neuf personnes issues des domaines de l'écriture, de la critique littéraire et de l'édition. Il est prévu de remettre le Prix pour la première fois en 2010.

Les Bourses et les aides financières

L'octroi des bourses sera effectué par la Fondation sur remise de dossiers et selon une enveloppe annuelle répartie entre des bénéficiaires. Elles permettront aux écrivains de se libérer de certaines contraintes matérielles pour se consacrer à l'écriture. Par ailleurs, des aides financières seront octroyées à des associations ou à des manifestations ponctuelles dans le domaine littéraire.

La Maison de l'Écriture, aménagée à l'emplacement de l'ancienne colonie de Montricher, au lieu-dit Bois Désert, au Pied du Jura vaudois, devrait accueillir, courant 2010, de jeunes écrivains dans un environnement conçu pour encourager et promouvoir l'écriture. Pour y séjourner, chaque candidat devra soumettre un projet de travail à un jury indépendant qui déterminera la durée du séjour, selon la nature du projet. Chaque résident disposera d'un logement privé. La partie publique de la Maison de l'Écriture proposera une bibliothèque, une salle d'exposition, une salle à manger et un auditorium.

L'architecture de la Maison de l'Écriture est confié au [Bureau d'architecture Mangeat et Wahlen](#) à Nyon. La demande de permis de construire sera déposée le 3 novembre 2007.